

28.09.2011 - 17:22 Uhr

L'AES s'exprime sur la décision du Conseil des Etats

Aarau (ots) -

L'AES a pris connaissance de la décision du Conseil des Etats d'opérer un tournant en politique énergétique et de renoncer à la construction de nouvelles centrales nucléaires. Elle est convaincue que les contrats à long terme avec l'étranger qui viennent à échéance ainsi que les installations nucléaires existantes ne seront pas remplacés par de nouvelles centrales nucléaires. La sécurité d'approvisionnement doit être assurée d'une autre manière.

L'AES salue le fait que, pour des raisons politiques, le Conseil des Etats ait suivi le Conseil fédéral et le Conseil national et se soit également exprimé contre l'arrêt prématuré des centrales nucléaires existantes en Suisse. Celles-ci pourront être exploitées aussi longtemps qu'elles respectent les consignes de sécurité sévères en vigueur dans notre pays. Les contrats à long terme avec l'étranger qui arrivent à expiration et les installations nucléaires existantes ne seront pas remplacés par des centrales nucléaires de la génération actuelle. La poursuite de l'exploitation de ces centrales laisse davantage de temps pour trouver des solutions face à la pénurie qui se profile et mettre en oeuvre les mesures en matière d'efficacité.

L'AES s'attend à ce que la décision définitive concernant la politique énergétique future soit prise dans le cadre d'un processus démocratique. Pour ce faire, un bilan approfondi de la situation ainsi qu'un débat politique sont de mise, comme la tradition suisse l'exige. La décision doit ensuite impérativement revenir au peuple.

En tant que représentante de la branche, l'AES met son savoir-faire à disposition pour définir les nouvelles conditions-cadre en politique énergétique et s'engage de manière constructive. Indépendamment de la nouvelle orientation en politique énergétique et des discussions de longue haleine, les conditions-cadre nécessaires de toute urgence pour développer l'ensemble des énergies renouvelables doivent être améliorées et les incitations à l'investissement dans les réseaux renforcées sans plus attendre.

Contact:

Nicolas Geinoz

Tél.: +41/21/310'30'23

Mobile: +41/79/793'56'55

E-Mail: nicolas.geinoz@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100704813> abgerufen werden.